

**Public visé**

Salarié(e)s des entreprises de l'Industrie Papier Carton qui exercent sur un site fabriquant des emballages alimentaires.

**Positionnement**

Distanciel

**Évaluation des compétences**

Distanciel ou présentiel

**Modalités**

Avec ou sans formation

**Intervenant**

Évaluateur certifié

OF habilité

**Non éligible au CPF****Tarif**

- Forfait 650€<sup>HT</sup>  
si évaluation en distanciel

- Forfait 850€<sup>HT</sup>  
si évaluation en présentiel

Hors formation  
& Frais de déplacement

**Description**

L'acquisition et la maîtrise de la compétence « Appliquer les règles d'hygiène nécessaires à l'emballage alimentaire » participent à la mise en œuvre des activités suivantes :

- L'application des règles d'hygiène mises en place par l'entreprise
- Le contrôle du respect de ces règles lors des différentes interventions sur ligne

**Référentiel de compétences**

- Évaluer le risque sanitaire et les gestes de préparation à l'entrée dans l'atelier à effectuer
- Sélectionner et s'équiper des équipements de protection individuelle adaptés
- Utiliser les matériaux et produits appropriés à l'alimentaire
- Réaliser des auto-contrôles

**Dispositif de la certification****LES +**

La formation certifiante est délivrée par un Organisme de Formation habilité et peut se décliner en INTRA et SUR-MESURE.